

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 1 de 13

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol

Nom de la substance: trichlorométhane  
Numéro d'Enregistrement 01-2119486657-20-XXXX  
REACH:  
N° CAS: 67-66-3  
N° Index: 602-006-00-4  
N° CE: 200-663-8

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Fa. Bernd Kraft GmbH  
Rue: Stempelstraße 6  
Lieu: D-47167 Duisburg  
Téléphone: 0203/5194-0  
Téléfax: 0203/5194-290  
e-mail: info@berndkraft.de  
Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit  
Téléphone: 0203/5194-107/117  
e-mail: produktsicherheit@berndkraft.de  
Internet: www.berndkraft.de  
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Carc. 2; H351  
Muta. 2; H341  
Repr. 2; H361d  
Acute Tox. 3; H331  
Acute Tox. 4; H302  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
STOT SE 3; H336  
STOT RE 1; H372

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol**

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 2 de 13

**Règlement (CE) n° 1272/2008**

**Mention d'avertissement:** Danger

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

- H331 Toxique par inhalation.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (reins, foie, système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Conseils de prudence**

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

Réservé aux installations industrielles.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Formule: CHCl3  
Poids moléculaire: 119,38 g/mol

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
67-66-3	trichlorométhane			100 %
	200-663-8	602-006-00-4	01-2119486657-20-XXXX	
	Carc. 2, Muta. 2, Repr. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 1; H351 H341 H361d H331 H302 H315 H319 H336 H372			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol**

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 3 de 13

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
67-66-3	200-663-8	trichlorométhane	100 %
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = 908 mg/kg	

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'oeil non blessé.

**Après ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Administrer comme purgatif du sulfate de sodium (1 cuiller dans un verre d'eau) avec beaucoup de charbon actif.

Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritant

Toux

Dyspnée

Troubles respiratoires

Vertiges

État narcotique

Excitation

Spasmes

État d'ivresse

Troubles gastro-intestinaux

Vomissement

Maux de tête

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

Collapsus circulatoire

Troubles du rythme cardiaque

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Administrer comme laxatif le sulfate de sodium (1 cuillère à soupe dans un verre d'eau).

**Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol**

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 4 de 13

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Chlorure d'hydrogène (HCl)

Phosgène

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes**

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol**

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 5 de 13

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.  
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection personnel.  
Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un échappement (laboratoire).

**Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

**Information supplémentaire**

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!  
Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Protéger contre: Lumière  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

température de stockage +2°C - +25°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-66-3	Trichlorométhane	2	10		VME (8 h)	
		50	250		VLE (15 min)	

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol**

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 6 de 13

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
67-66-3	trichlorométhane		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,5 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	333 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	2,5 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,94 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,18 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
67-66-3	trichlorométhane	
Eau douce	0,146 mg/l	
Eau douce (rejets discontinus)	0,133 mg/l	
Eau de mer	0,015 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0,45 mg/kg	
Sédiment marin	0,09 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,048 mg/l	
Sol	0,56 mg/kg	

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 890 Vitoject®

Matériel recommandé: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol**

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 7 de 13

Nom commercial du produit/désignation: KCL 890 Vitoject®  
Matériel recommandé: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm  
Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité  
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: AX  
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Liquide  
Couleur: incolore  
Odeur: caractéristique  
Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation: -63 °C  
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 61 - 62 °C  
Point de sublimation: Aucune donnée disponible  
Point de ramollissement: Aucune donnée disponible  
Point d'écoulement: Aucune donnée disponible  
Aucune donnée disponible:  
Point d'éclair: Aucune donnée disponible

**Inflammabilité**

solide/liquide: Aucune donnée disponible  
gaz: Aucune donnée disponible

**Dangers d'explosion**

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible  
Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible  
Température d'auto-inflammation: Aucune donnée disponible

**Température d'inflammation spontanée**

solide: Aucune donnée disponible  
gaz: Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 8 de 13

Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	0,57 mPa·s
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité: (à 23 °C)	8,7 g/L
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
Aucune donnée disponible	
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur: (à 20 °C)	211 hPa
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,49 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

#### **9.2. Autres informations**

##### **Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

##### **Autres caractéristiques de sécurité**

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides: Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

##### **Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

### **10.2. Stabilité chimique**

Protéger contre:

Lumière

Forte chaleur

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Ammoniac, Amines, Oxydes d'azote (NOx), alcalies (bases), Fluor, Métaux alcalins Métal alcalino terreux, Métaux, Métaux pulvérulents, Méthanol, Métal léger, Cétone, Comburant, fortes

### **10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre:

Lumière



**Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol**

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 9 de 13

Forte chaleur

**10.5. Matières incompatibles**

Articles en caoutchouc  
Matières plastiques

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

**Toxicité aiguë**

Toxique par inhalation.  
Nocif en cas d'ingestion.  
résorption (oral)

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-66-3	trichlorométhane				
	orale	DL50 908 mg/kg	Rat	Toxicology and Applied Pharmacology 52,	OECD Guideline 401
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (trichlorométhane)  
Susceptible de provoquer le cancer. (trichlorométhane)  
Susceptible de nuire au fœtus. (trichlorométhane)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (trichlorométhane)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (trichlorométhane)

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. (Oedème pulmonaire Pneumonie)

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol**

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 10 de 13

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune donnée disponible

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**Autres informations**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

- Irritant
- Toux
- Dyspnée
- Troubles respiratoires
- Vertiges
- État narcotique
- Excitation
- Spasmes
- État d'ivresse
- Troubles gastro-intestinaux
- Vomissement
- Maux de tête
- Exerce un effet dégraissant sur la peau.
- Collapsus circulatoire
- Troubles du rythme cardiaque

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
67-66-3	trichlorométhane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 103 - 171 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Bulletin of Environmental Contamination	Method after: Procedures recommended by
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 13,3 mg/l	72 h	Chlamydomonas reinhardtii	Environmental Science and Pollution Rese	A modified cell multiplication inhibito
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 152,5 mg/l	48 h	other aquatic mollusc: Crassostrea gigas	Study report (2002)	other: ASTM Method E724-94
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 13 mg/l	21 d	Daphnia magna	Water Research 23(4), 501-510 (1989)	other: Recommendation of the
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 840 mg/l)	0,5 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	Toxicity Assessment: An International Jo	OECD Guideline 209

**12.2. Persistance et dégradabilité**

- 0 %; 14 d
- OECD / 301C
- Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol**

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 11 de 13

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
67-66-3	trichlorométhane	1,97

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
67-66-3	trichlorométhane	690	Selenastrum capricornutum	Environmental Scienc

**12.4. Mobilité dans le sol**

log Koc: 1,72

Mobilité dans le sol

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Aucune donnée disponible

**12.7. Autres effets néfastes**

Éviter une introduction dans l'environnement.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Évacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1888

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CHLOROFORME

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 6.1

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 6.1

Code de classement: T1

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol**

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 12 de 13

Catégorie de transport: 2  
N° danger: 60  
Code de restriction concernant les tunnels: E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1888  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CHLOROFORME  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 6.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 6.1  
Code de classement: T1  
Dispositions spéciales: 802  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1888  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CHLOROFORM  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 6.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 6.1  
Dispositions spéciales: -  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1  
EmS: F-A, S-A

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1888  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CHLOROFORM  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 6.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 6.1  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 2 L  
Passenger LQ: Y680  
Quantité exceptée: E1  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 680  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 680  
IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Chloroforme min. 99 % (trichlorométhane) pour analyse stabilisé avec 0,6 - 1 % d'éthanol

Date de révision: 16.08.2021

Code du produit: 07017

Page 13 de 13

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 32

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

H2 TOXICITÉ AIGUË

##### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des femmes en âge de procréation.

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9,11,12.

##### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (reins, foie, système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

##### Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.